



ABOLITION DES ARMES NUCLÉAIRES

Du 6 au 9 août 2020, des actions et des jeûnes étaient organisés dans plusieurs villes afin d'exiger le désarmement nucléaire. En France, à Dijon, Valduc, Tours, Brest, Saintes, Mont-Saint-Michel et Épinal ; mais aussi en Allemagne, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni

et au Togo, les participants se réunissaient en solidarité avec les victimes des bombes atomiques larguées sur Hiroshima et Nagasaki il y a soixante-quinze ans et avec celles des deux mille essais nucléaires.

SELON ALBERT CAMUS, les armes atomiques représentent « le dernier degré de sauvagerie » : elles créent une insécurité majeure sur notre planète. Après les accords russo-américains de réduction des arsenaux nucléaires, en 1987, on aurait pu penser qu'une certaine « sagesse » allait prévaloir. Mais les États nucléaires ont poursuivi leur politique de puissance. Pis, en développant les réacteurs électronucléaires comme, par exemple, au Moyen-Orient, elles ont participé à la prolifération de matières radioactives, dont certaines sont susceptibles d'usage militaire.

Dans un monde instable et peuplé de dictateurs, il est vital d'enclencher une descente nucléaire.

Le Traité d'interdiction sur les armes nucléaires (TIAN) adopté par l'ONU, le 7 juillet 2017, a créé une nouvelle norme juridique qui interdit l'emploi, la fabrication, le stockage, le financement et la menace d'utiliser des armes nucléaires, c'est-à-dire la stratégie de dissuasion nucléaire.

Nos quatre jours d'actions du 6 au 9 août dernier étaient l'occasion d'interpeller le président Emmanuel Macron et de mettre les parlementaires

français devant leurs responsabilités : quatrième plus gros détenteur d'armes nucléaires derrière les États-Unis, la Russie et la Chine, la France doit s'engager dans un processus de désarmement, conformément à ses engagements internationaux. À l'heure où les besoins sociaux sont immenses – par exemple pour faire face aux conséquences sanitaires et économiques de la pandémie de Covid-19 – entamer un processus d'élimination des armes nucléaires permettrait de réduire le gouffre financier qu'elles représentent. Cette année, les contribuables français

ont dépensé 8 999 € par minute pour financer ces armes de destruction massive et la modernisation de l'arsenal français devrait coûter 37 milliards d'euros d'ici à 2025.

abolitiondesarmesnucléaires.org

Communiqué commun des mouvements « Abolition des armes nucléaires-Maison de vigilance », ICAN France, Réseau Sortir du nucléaire.

Contact presse :
Patrice Baueret 06 30 55 07 09
Anne-Lise Devaux 06 64 66 01 23

Proposition de loi pour le désarmement unilatéral de la France

COMITE POUR LE DESARMEMENT UNILATERAL

Créé par Louis LECOIN

Les membres du Comité :

Claude AUTANT-LARA
Luc BERIMONT
Pierre-Valentin BERTHIER
Georges BURGAT
Isabelle CABUT
François CAVANNA
Bernard CLAVEL
René CRUSE
René DUMONT
Docteur G. FERDIERE
Suzanne FLON
Max-Pol FOUCHET
Jean GAUCHON
Jérôme GAUTHIER
Jean GOSS
Daniel GUETTE
Gisèle HALIMI

Robert JOSPIN
Alfred KASTLER
Maurice LAISANT
Père LELONG
Guy MARCHAND
Pierre MARTIN
Louis MOLLION
Théodore MONOD
Yves MONTAND
Maurice NADAUD
May PICQUERAY
Robert PROIX
Raymond RAGEAU
Henri ROSER
Jean ROSTAND
Simone SIGNORET
Georgie VIENNET
Jean PIGNERO

GISÈLE HALIMI (1927- 2020), avocate et féministe, était membre du Comité pour le désarmement unilatéral de la France.

